



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

Projet RED-SPD 092/12 Rev. 1 (F)

**REDUCTION DE LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS
COMMUNAUTAIRES DE NATCHAMBONGA ET DE DJIYEGA (REGION DES
SAVANES AU TOGO) PAR LA PROMOTION DE LA GESTION PARTICIPATIVE**

RAPPORT D'ACHEVEMENT

Gouvernement hôte : République du Togo

Agence d'exécution : Direction des Ressources Forestières

Lomé, Mars 2015

Sommaire

Sommaire	2
Fiche signalétique du projet	4
Liste des acronymes	5
Résumé analytique	6
PREMIERE SECTION : IDENTIFICATION DU PROJET	7
1.1.Contexte.....	7
1.2.Origines et problème.....	7
DEUXIEME SECTION : OBJECTIF ET STRATEGIE D'EXECUTION DU PROJET	10
2.1.Objectifs du Projet	10
2.1.1.Objectif de développement.....	10
2.1.2.Objectif spécifique	10
2.2.Stratégie d'exécution.....	11
2.3.Risques et hypothèses identifiés	11
TROISIEME SECTION : DEGRE DE REALISATION DU PROJET	11
3.1.Objectif spécifique atteint	11
3.2.Produits obtenus.....	12
3.2.1.Produits réalisés.....	12
3.2.2.Activités réalisées.....	12
3.3.Calendrier	17
3.4.Montant total des dépenses	17
QUATRIEME SECTION : RESULTAT DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES	18
4.1. Degré de réalisation de l'objectif spécifique du projet	18
4.2.Situation existante à l'issue du projet.....	18
4.3.Participation des bénéficiaires visés	19
4.4.Pérennisation attendue des acquis du projet	19
4.5.Impacts des résultats du projet.....	20
CINQUIEME SECTION : BILAN ET ANALYSE.....	21
SIXIEME SECTION : ENSEIGNEMENTS DEGAGES	22
6.1.Enseignements dégagés de la définition et conception du projet.....	22
6.2.Enseignements dégagés sur les questions relatives au fonctionnement et aux opérations du projet.....	22
Conclusion et recommandations	23
Conclusion	23
Recommandations.....	24

Annexes.....	25
Annexe 1 : Liste des immobilisations détaillées achetées avec les fonds <i>de l'OIBT</i>	25

Fiche signalétique du projet

Tire	Réduction de la déforestation et dégradation des forêts communautaires de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA (Région des savanes au Togo) par la promotion de la gestion participative
Numéro	RED-SPD 092/12 Rev. 1 (F)
Agence d'exécution	Direction des Ressources Forestières¹
Gouvernement hôte	Togo
Date de démarrage	09 avril 2013
Durée	24 mois
Coût du projet	
OIBT	149 904,00
TOGO	140 472,50
TOTAL	290 376,50
Type de rapport	Rapport d'achèvement
Equipe du projet	
Chef de Projet	GNRONFOUN KODJOVI Koffi ²
Coordonnateur	COZI ADOM Ezzo-Wazina
Assistant Technique	GNAMA Wiyaou
Secrétaire-Comptable	KOUTUBETÉY Kossivi

1

La Direction des Eaux et Forêts qui était l'agence d'exécution a été fusionnée avec la Direction de la Faune et de la Chasse (DFC) pour devenir aujourd'hui Direction des Ressources Forestières (DRF).

²Suite à la création de la DRF, Monsieur GNRONFOUN remplace monsieur SAMA Boundjouw en tant que chef de projet et monsieur GNAMA Wiyaou a remplacé monsieur KAO Tcha au niveau de l'Assistant Technique.

Liste des acronymes

AE	Agence d'exécution
AGR	Activités génératrices de revenus
CCD	Comité cantonal de développement
CVD	Comité villageois de développement
DEF	Direction des eaux et forêts
DFC	Direction de la faune et de la chasse
DPERF	Direction préfectorale de l'environnement et de ressources forestières
DRF	Direction des ressources forestières
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GDF	Gestion durable des forêts
GDT	Gestion durable des terres
GES	Gaz à effet de serre
GEVAPA F	ONG Gestion de l'environnement et valorisation des produits des animaux et des forêts
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFN	Plan d'action forestier national
POA	Plan des opérations annualisées
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs du bien-être
RAFIA	Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement
REDDES	Réduction de la Déforestation et de la Dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans es forêts tropicales
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé analytique

La région des savanes est une des régions les plus pauvres en ressources forestières ligneuses du Togo qui lui-même dispose d'une couverture forestière faible estimée à environ 6,8% de la superficie nationale. Cette faible couverture forestière connaît un taux annuel de déforestation de l'ordre de 4,5%. Les principales causes de cette dégradation sont l'expansion agricole, l'exploitation forestière, les feux de végétation et l'approvisionnement en bois-énergie.

La mise en œuvre des orientations de la politique nationale en matière d'aménagement forestier ne trouve pas de consensus pratique sur le terrain. Les actions pour une gestion durable des ressources forestières entreprises jusqu'à nos jours au Togo sont sporadiques et concernent seulement quelques formations naturelles isolées localisées dans les aires protégées et les forêts classées.

Le projet RED-SPD 092/12 Rev.1 (F) avait pour but de contribuer à la restauration et la réhabilitation des forêts de Natchambonga et de Djiyéga afin de valoriser les services environnementaux et d'améliorer les moyens d'existence des populations de la région des savanes. L'objectif spécifique du projet est de réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts afin de contribuer au bien-être des populations locales

A l'issue du projet les principaux résultats suivants ont été obtenus :

- Les populations ont vu leurs revenus s'améliorer par le développement des activités génératrices de revenus ;
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs ont clairement été établis à travers les comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi mis en place par le projet ;
- 150 ha de plantations ont été créés contribuant à l'amélioration du taux de couverture végétale de la zone.

PREMIERE SECTION : IDENTIFICATION DU PROJET

Contexte

Actuellement le couvert forestier productif total du Togo est d'environ 386 000 ha soit un taux de 6,8% de la superficie nationale. Malgré cette faible couverture forestière, le taux annuel de la déforestation est de 4,5% soit l'un des plus forts taux de déforestation au monde. Les principales causes de cette dégradation sont l'expansion agricole, l'exploitation forestière, les feux de végétation et l'approvisionnement en bois-énergie. Evidemment toutes ces activités humaines sont amplifiées par la croissance démographique galopante. Cette régression des surfaces forestières, avec leurs multiples biens et services, marginalise le Togo par rapport aux besoins nationaux et à la moyenne internationale recommandée par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui est de 30% en termes de couverture forestière. Ceci constitue un frein au développement et à la sécurité alimentaire.

Malheureusement, les modes d'exploitation et de gestion actuels de la forêt créent un déphasage important entre le rythme de dégradation et celui de reboisement. Cette situation pose déjà de graves problèmes environnementaux qui affectent le sol, les cours d'eau, la biodiversité et le climat de façon générale rendant hypothétique le développement durable dans lequel le pays s'est engagé.

En dépit de tout, les actions pour une gestion durable des ressources forestières entreprises jusqu'à nos jours au Togo sont sporadiques et concernent seulement quelques formations naturelles isolées localisées dans les aires protégées et les forêts classées (Assoukoko, Missahoé, Haho-baloé, etc).

C'est dans ce contexte général que s'est exécuté le projet RED-SPD 092/12 Rev.1 (F) « Réduction de la déforestation et dégradation des forêts communautaires de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA (Région des savanes au Togo) par la promotion de la gestion participative ».

Origines et problème

Le projet RED-SPD 092/12 Rev.1 (F) fait suite à un ensemble d'initiatives étatiques et privées réalisées en faveur des forêts communautaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique forestière du Togo.

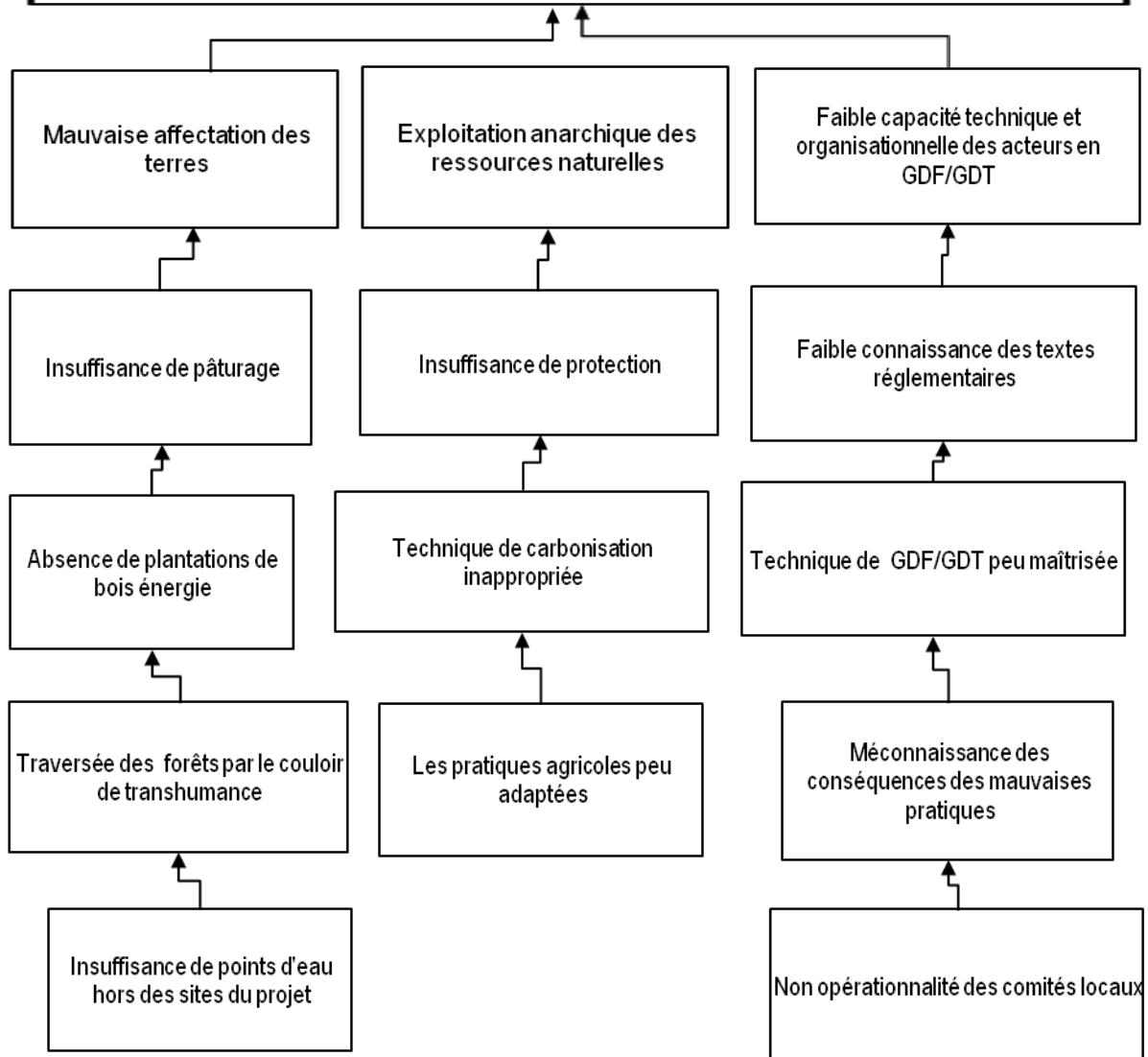
En effet, avant le projet, les deux sites des forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyéga avaient bénéficié de l'appui de l'UEMOA dans le cadre du programme régional Biomasse énergie et spécialement du projet de gestion durable de la filière bois énergie dans la région des savanes piloté par l'ONG RAFIA.

Entre 2009 et 2011, le gouvernement du Togo a obtenu de la FAO, une assistance technique pour actualiser son Plan d'Action Forestier National (PAFN) qui datait de 1994 et non mis en œuvre. Cette assistance a été couplée d'un partenariat dans le cadre du mécanisme des programmes forestiers nationaux (facility). Cela a permis d'atteindre un certain nombre de résultats en l'occurrence l'actualisation du PAFN assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources, de la validation de la politique forestière nationale et la mise en place de cinq sites pilotes de gestion participative dont le site de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA.

Malgré ces efforts, la déforestation et la détérioration des reliques forestières de la zone persistent. C'est pour inverser cette tendance et soutenir les actions entreprises aussi bien par l'ONG RAFIA que par les populations riveraines notamment la satisfaction des besoins en bois énergie, la restauration des sols, la conservation de la biodiversité locale, que le projet est initié et exécuté dans le cadre du programme thématique REDDES.

Il s'agit donc de résoudre le problème de dégradation poussée des ressources de la zone du projet comme on peut le noter sur l'arbre à problème ci-dessous :

Pression excessive sur les ressources naturelles des reliques forestières de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA



Au plan économique

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) du Togo en 2010, la préfecture de Kpendjal a une population de 155 091 habitants dont 149 888 personnes vivent en zones rurales. C'est une population extrêmement pauvre et dépend des ressources naturelles pour sa survie. Les enquêtes QUIBB confirment que la région des savanes dont est issue la zone du projet est la région la plus touchée par la pauvreté (90,5%) et la préfecture de Kpendjal figure parmi les plus pauvres de la région des Savanes en terme monétaire. Elle apparaît également comme une des plus démunies en matière d'accès à la santé. Cette zone n'est pas nantie en ressources forestières. Cependant ces ressources subissent une forte pression anthropique entraînant leur amenuisement avec un impact sur les moyens d'existence des populations de la zone.

La réduction de la pression sur les ressources naturelles des deux forêts communautaires aura sans doute des implications économiques fortes sur la vie des populations. Ces populations notamment les femmes qui récoltaient déjà et de façon traditionnelle les amandes de Karité et les graines du Néré auront les ressources disponibles pour continuer leurs activités de survie. Du coup, l'exécution du projet permettra que les prélèvements des produits se feront de manière optimale, et de fait améliorera la productivité des forêts et la rentabilité économique de la filière bois.

Les activités de réduction de la pression sur les ressources naturelles des forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyéga mettront l'accent sur la promotion des pratiques durables de gestion durable des forêts et des terres (GDF/GDT) pour augmenter la valeur et la gamme des produits exploitables.

Au plan social

Autour des forêts reliques de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA, cette pression sur les ressources est essentiellement due à la mauvaise affectation des terres, à l'exploitation anarchique des ressources naturelles et à la faible capacité technique et organisationnelle des acteurs en Gestion Durable des Forêts / Gestion Durable des Terres (GDF/GDT).

La transhumance est une des plus importantes menaces sur la stabilité des écosystèmes et des sociétés dans la zone du projet. Plusieurs conflits sociaux liés à l'usage des ressources ont été enregistrés des années avant le démarrage du projet. L'action visera à réduire ces conflits et surtout à renforcer la cohésion sociale et la cohabitation facile entre les transhumants venus des pays sahéliens et les peuples autochtones. Pour cela une affectation des terres sera opérée et des infrastructures réalisées pour minimiser les conflits autour de l'usage des ressources notamment les points d'eau, la disponibilité du pâturage et les couloirs de transhumance.

Au plan écologique et réduction des émissions des gaz à effet de serre

Comme dit plus haut, malgré ces efforts de l'état, des communautés et des organisations de la société civile et du secteur privé, la déforestation et la détérioration des reliques forestières de la zone persistent. Ces faiblesses persistantes dans la gestion des ressources forestières portent atteinte gravement à l'environnement physique et biologique des ressources forestières de la région et de tout le pays. Les reliques forestières de Natchambonga et de Djiyéga subissent fortement des foudres des feux de végétation incontrôlés, des exploitations non planifiées, et de l'avancée sans limite du front agricole avec des pratiques peu recommandables en matière de GDT/GDF.

Les actions du projet viseront le renforcement des capacités organisationnelles pour une bonne planification et gouvernance des forêts communautaires. Des efforts de sensibilisation, de formation et d'information seront entrepris pour un changement de comportement. Des pratiques améliorées et acceptées seront apportées dans la perspective de limiter les émissions des gaz à effet de serre dus aux activités anthropiques dans la zone. Les

reboisements et enrichissements de 150 ha seront réalisés aux côtés de la régénération naturelle globale des deux forêts communautaires de Natchambonga (429.49 ha) et de Djiyéga (1326.64 ha).

A travers toutes ces initiatives, au demeurant, le projet aura un impact positif sur l'environnement. Elles permettront de converger différents points de vue en matière de la protection et gestion durable des ressources forestières.

DEUXIEME SECTION : OBJECTIF ET STRATEGIE D'EXECUTION DU PROJET

Objectifs du Projet

Le projet présente deux objectifs de niveau différent : un objectif de développement et un objectif spécifique à l'action du projet.

Objectif de développement

De façon générale le projet vise à contribuer à la restauration et à la réhabilitation des forêts de Natchambonga et de Djiyéga afin de valoriser les services environnementaux et d'améliorer les moyens d'existence des populations de la région des savanes. Au terme du projet,

- Les populations verront leurs revenus améliorés ;
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs seront clairement établis ;
- Le taux de couverture végétale de la zone sera augmenté d'au moins 10%.

Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est de réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts afin de contribuer au bien-être des populations locales. Dès la mise en œuvre du projet :

- Des comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi seront créés dans les six premiers mois ;
- 150 ha de plantations seront créés et/ou réhabilités et ;
- Au moins 1500 emplois temporaires directs et indirects sont créés.

Stratégie d'exécution

La stratégie de mise en œuvre des activités du projet a été basée sur l'approche « *learning by doing* ». Les communautés bénéficiaires ont été au centre de l'exécution de toutes les activités. Un comité directeur du projet a été mis en place au sein duquel participent deux représentants des communautés aux côtés des services techniques. Un contrat a été signé avec l'ONG RAFIA qui était avec ces communautés bien avant le projet.

En effet, la mise en œuvre a consisté à impliquer toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion de la transhumance, dans l'utilisation des ressources en eaux, et dans l'exploitation et la gouvernance des ressources forestières. Bref, toutes les parties prenantes (les services techniques déconcentrés de l'état, les autorités administratives, les ONG, la chefferie traditionnelle locale, les chefs coutumiers, les cultivateurs, éleveurs et transhumants) ont participé aux discussions et consultations pour l'affectation des terres dans la zone du projet.

De ce fait, le projet devait fournir des cadres effectifs à travers des comités locaux pour des activités de consultation, de coopération et de discussion au sein de différents groupes d'intérêt de parties prenantes en analysant les besoins de tous les groupes cibles.

Des séances de renforcement des capacités en termes de formation, de sensibilisation, d'information, d'équipement et de dotation de matériel de travail ont pu être organisées au profit des communautés. Des médias ont été mobilisés pour appuyer ces séances pour faciliter la mise en œuvre du projet.

L'approche participative dans la prise de décisions devait être privilégiée pour la réalisation de toutes les activités. Les ateliers de consultations planifiés à diverses étapes de la mise en œuvre du projet devaient assurer une implication très large du public.

Risques et hypothèses identifiés

Les risques et hypothèses identifiés pour la mise en œuvre du projet se résument en ceci :

- La stabilité de la situation socio-politique du pays et de la région et le respect des limites des couloirs de transhumance afin d'assurer la pérennisation des acquis du projet ;
- L'implication effective des communautés bénéficiaires à la réalisation des activités du projet, le respect des engagements et cahiers de charge des consultants et la disponibilité des ressources financières et humaines pour assurer l'atteinte des objectifs.

TROISIEME SECTION : DEGRE DE REALISATION DU PROJET

Objectif spécifique atteint

Réduire les déboisements non planifiés et la dégradation des forêts afin de contribuer au bien-être des populations locales.

Cet objectif spécifique du projet a été largement atteint. En effet, le projet a mis à la disposition des communautés de Natchambonga et de Djiyéga :

- Des comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi des forêts ;
- Une plantation de 100 ha de bois énergies et de 50 ha de plantations à des fins de pâturage,
- Du matériel roulant pour la surveillance des forêts ;
- Des infrastructures d'eau de boisson et de maraichage pour les hommes et les femmes ;
- Des couloirs de transhumance pour les éleveurs transhumants ;
- Des emplois temporaires de maraichage autour des points d'eau ;
- Des revenus supplémentaires à travers les produits forestiers non ligneux et le miel.

La mise en œuvre du projet a permis d'informer et de sensibiliser toutes les parties prenantes sur les enjeux de la gestion forestière durable ainsi que les rôles et les responsabilités de chacune.

Produits obtenus

Au terme de la mise en œuvre du projet trois (03) produits devraient être réalisés avec des activités suivantes :

Produits réalisés

Produit1 : L'affectation des terres est améliorée à travers la réhabilitation de 150 ha de forêts dégradées ;

Produit 2 : L'exploitation des ressources naturelles est rationnelle à travers l'organisation des groupements de producteurs agricoles et des carbonisateurs, et la mise en place des comités locaux ;

Produit 3 : Les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées à travers la formation des acteurs sur les techniques de carbonisations et l'évaluation des GES.

Activités réalisées

Pour le produit 1

1.1. ***Créer 50 ha de plantation d'essences fourragères pour le pâturage au profit des éleveurs et transhumants*** ;

Cette activité a été entièrement réalisée la dernière année du projet. La première année en 2013, 40 ha de plantes fourragères ont été reboisées le long du couloir de transhumance pour matérialiser le couloir et aussi faciliter le déplacement des troupeaux à côté des champs de culture et des forêts. POAII et la prorogation, trente (30) hectares ont été reboisée dont 10 ha sur le couloir de transhumance au vue du nombre élevé des plants morts dus

aux piétinements et aux feux de végétation. Des parcelles ont été identifiées dans le terroir villageois notamment dans les localités de Gniempole et de Bouldjouaré pour compléter la superficie. L'écartement entre les plants est de 3m X 3m.

1.2. Créer 100 ha de plantations à objectif bois énergie ;

Les espaces cultureux de Natchambonga (225, 15 ha) et de Djyiyéga (263,52 ha) ont servi de reboisement de 100 ha de plantations à des fins de bois énergie. Quarante-six (46) hectares ont été reboisés à Natchambonga et quarante-cinq (45) hectares enrichis à Djyiyéga. Les localités de Gniempole et de Bouldjouaré ont accompagné le projet en terme de reboisement de 23 ha. Les principales espèces reboisées à tous les niveaux sont les Eucalyptus et les Acacias.

Pour le POA I, quatre-vingt (80) hectares de parcelles ont été reboisés : bois-énergie (40 ha) et en plantations fourragères (40 ha) par les communautés sous l'encadrement de l'ONG RAFIA. En termes d'acquisition de plants pour le reboisement : 37 950 plants ont été acquis pour l'installation des plantations.

Localités	Nombre de plants	Superficie	Essences reboisées	Observations
Bois ébergie				
Natchambonga	11 600	21 ha	<i>zadirachta indica,</i> <i>Senna siamea,</i> <i>Eucalyptus</i>	Au total 40 ha de bois énergie
Djyiyéga		19 ha	<i>camaldulensi,</i> <i>Khaya</i> <i>senegalensis</i>	
Plantations d'espèces fourragères				
Couloir de transhumance	13 850	40 ha	<i>Leucaena leucocephala,</i> <i>Peltophorum ferrugineum,</i> <i>Albizia lebbeck</i>	Plantation broutée et brûlée en année 1

Pour le POA II et la prorogation, quatre-vingt-trois (83) hectares ont été reboisée dont 10 ha en bois de fourrage : 26 ha à Djyiyéga, 30 ha à Natchambonga, 12 à Gniempol et 15 à Bouldjouaré. Il y a eu la production et l'élevage en pépinière et reboisement de 27 900 plants d'essences locales dans les enrichissements et le reboisement à des fins bois de pâturage. Bref, la délimitation de 63 hectares de nouvelles parcelles pour le reboisement en bois-énergie et en plantations fourragères ; le regarnis ha a été fait pour corriger les enrichissements et le couloir de transhumance de la première année portant l'ensemble des superficies reboisées à 150 ha.

Localités	Nombre de plants	Superficie	Essences reboisées	Observations
Bois ébergie et enrichissement				
Natchambonga	27 900	20 ha	<i>Senna siamea,</i> <i>Eucalyptus</i>	Au total 63 ha ont été reboisés
Djyiyéga		16 ha	<i>camaldulensi,</i> <i>Albizia lebbeck,</i>	
Bouldjouaré		12 ha	<i>Khaya senegalensis,</i> <i>Tamarindus indica,</i>	
Gniempol		15 ha	<i>Khaya Senegalensis,</i> <i>Vitellaria</i>	

			<i>paradoxa, Parkia biglobosa</i>	
Plantations d'espèces fourragères				
Couloir de transhumance		10 ha	<i>Leucaena leucocephala, Peltophorum ferrugineum, Albizia lebbeck</i>	Au total 30 ha ont été reboisés dont dix ha de regarnis
Natchambonga	12 500	10 ha		
Djiyiéga		10 ha		

1.3. Redéfinir de manière consensuelle couloir de transhumance ;

Huit virgule six (8,6) kilomètres de couloir de transhumance ont été délimités et matérialisés sur fonds de carte. Des réunions de cadrage et de concertation ont été conduites entre mai et juillet 2013 et entre février et juillet 2014. Au total sept (07) rencontres entre les acteurs de la transhumance ont été organisées avec l'appui-accompagnement de l'ONG RAFIA afin de faciliter le consensus sur le passage du couloir. Ce travail a été appuyé par une autre initiative du gouvernement dans le cadre global de recherche des solutions aux problèmes de transhumance qui menacent l'explosion sociale dans les zones de passage et d'accueil des transhumants.

1.4. Créer 10 points d'eau.

Un forages à eau potable a été créé à Natchambonga et celui de Djiyiéga, est en cours de réalisation. L'entreprise adjudicatrice du marché pour la réalisation de ce forage a connu des difficultés de trésorerie après un premier forage sans succès et un accident de circulation, retardant du coup la réalisation de ce forage. Deux puits maraichers dans les deux localités ont été réalisés.

Pour le produit 2

2.1. Renforcer la protection des forêts

Pour le renforcement de la protection des forêts communautaires, plusieurs comités ont été mis en place au côté du comité villageois de développement (CVD) et du comité cantonal de développement (CCD). Il y a autour de chaque forêt un comité de gestion de la forêt, un comité anti-feu de végétation, un comité des apiculteurs, un comité de gestion des forages (eau). Chaque comité s'organise suivant ses activités et joue son rôle sans interférence avec les autres comités au sein du comité villageois de développement. Le CCD coiffe l'ensemble des CVD et coordonne les activités de tous les autres comités et se charge du développement du canton.

Le comité de gestion de la forêt ou comité de surveillance s'occupe de la planification et de l'exécution des activités de protection et de règlement de l'accès aux ressources de la forêt. Ce comité contrôle toutes les activités ou interventions dans chacune des forêts communautaires notamment sur l'exploitation des ressources. Ce comité a bénéficié de l'appui du projet en équipement de surveillance et du matériel roulant en l'occurrence les vélos. Au total vingt (20) vélos ont été offerts aux quatre comités de surveillance au niveau des villages de Natchambonga, de Djiyiéga, Gniempole et Bouldjouare.

Le comité de lutte anti-feu se charge de veiller à éradiquer tout incendie pouvant intervenir dans la forêt communautaire. C'est un groupe de volontaires choisis au sein de chaque communauté pour jouer ce rôle afin de mobiliser et alerter les autres membres en cas d'incendie. Ce comité est également chargé d'organiser la réalisation des pare feux en concertation avec le comité de surveillance et le CVD. Le comité des apiculteurs est un autre groupe de volontaires chargés de faire la récolte du miel pour la communauté. Les membres de ce groupe veillent sur les ruches et tout le matériel d'extraction du miel. Le comité eau (forage) gère le forage et organise toutes les activités de l'utilisation des infrastructures de l'eau (forage et puits maraichers) et aide les maraichers à en faire un usage durable.

2.2. Améliorer les techniques de carbonisation et d'utilisation des foyers améliorés

Une formation sur la carbonisation améliorée à base du four casamançais a été donnée aux carbonisateurs notamment les femmes des localités de Natchambonga et de Djiyiéga sous la conduite de l'ONG RAFIA. Cette

formation expérimentale a permis aux participants de réaliser par eux-mêmes les avantages et l'intérêt d'utiliser le four casamançais qui donne un meilleur rendement et fait économie de ligneux. L'adoption de la pratique systématiquement n'a pas suivi du fait que les populations ont décidé ensemble de développer d'autres AGR telles l'apiculture, l'exploitation des amandes du Karité et les graines du Néré ou le maraichage autour des points d'eau et en culture de contre saison que de faire de la carbonisation.

Une autre formation sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés à bois a également été animée par RAFIA au profit des femmes. Celles-ci ont adopté majoritairement cette pratique qui tend de nos jours à supplanter la pratique ancienne.

2.3. Améliorer les pratiques agricoles.

Plusieurs techniques et pratiques agricoles ont été passées en revue au cours d'une session de formation animée par RAFIA et des spécialistes en pratiques de gestion durable des terres. Au nombre des pratiques promues figure les fosses compostières et les cultures en courbe de niveau. Le compostage à partir des fosses compostières traditionnelles a été largement adopté par les paysans. Devant les habitations des fosses ont été installées pour accueillir les déchets et ordures ménagers soumis à la décomposition pour être utilisés en temps des cultures. Quant aux cultures en courbe de niveau, les paysans ont appris à cultiver suivant les courbes de niveau pour freiner l'érosion des sols au regard de la topographie du milieu. Par ailleurs, les paysans ont renforcé la pratique de paillage qui leur permet de produire en même temps le fourrage au bétail mais aussi apporter de la matière organique à des sols squelettiques de la zone.

Pour le produit 3

3.1. Vulgariser les textes réglementaires

Initialement prévue pour traduire et distribuer le « je veux comprendre le code forestier » en langue locale, l'activité a été orientée vers des animations et diffusion des messages audio sur les radios communautaires de la zone du projet. Ainsi, des messages sur la conservation et la protection des ressources forestières, sur l'importance des forêts dans la vie des sociétés, sur les relations services forestiers et populations, etc. ont largement été diffusés sur la Voie de l'Oti, Radio Rurale des Savanes, et sur la Radio Courtoisie. Pour la visibilité des actions du projet, un produit audiovisuel a été produit et diffusé sur deux chaînes de télévision locale (RTDS et TV47), un article de presse a été publié sur TOGO-PRESSE et sur une presse privée. Une couverture médiatique de l'atelier a été réalisée et passée sur la Télévision nationale. Tous ces produits sont disponibles à la coordination.

3.2. Former les acteurs en techniques de GDF/GDT

Les trois modules à savoir (i) Nouvelles formes de gestion durable des terres et de l'eau, (ii) Économie de l'énergie et utilisation des foyers améliorés, et (iii) Foresterie rurale communautaire dans un contexte des changements climatiques, ont été animés par trois formateurs différents retenus sur la base de leurs activités dans le milieu. Après présentation de chaque module, les exercices et démonstrations pratiques ont été exécutés par les participants.

Le premier module présenté a concerné « l'économie de l'énergie et l'utilisation des foyers améliorés ». Le présentateur M. YATOMBO Tadanlenga, a dans un premier temps attiré l'attention des communautés sur les raisons et la nécessité de l'économie de l'énergie et de l'utilisation des foyers améliorés. En effet, les changements climatiques auxquels toute la planète entière se trouve confrontée et auxquels l'être humain se révèle auteur et victime exigent de nous un changement de comportement, de mode de vie et de consommation des ressources naturelles. Et l'énergie qui est un des moteurs essentiels du développement des sociétés constitue une importante source de dégradation de l'environnement par ricochet du climat. C'est pourquoi, les modes de consommation de l'énergie doivent être améliorés pour rendre durable les combustibles en l'occurrence la biomasse énergie. Il s'avère donc indispensable que les populations de Natchambonga et de Djijéga et de tous les villages environnants, réduisent leurs pressions sur les forêts communautaires par l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable des forêts.

S'agissant du deuxième module, l'orateur M. DITOATOU K. Moïse, a mis l'accent sur la contribution et la responsabilité entière des communautés locales sur la dégradation des terres agricoles et forestières dans le milieu. Il a présenté aux communautés toutes les pratiques nocives au milieu naturel qu'elles exercent dans leurs activités de production. Il a ensuite montré les bonnes pratiques endogènes dont les populations connaissaient et ont dû abandonner, et également des pratiques admises bonnes sur d'autres lieux. Ces différentes images

présentées aux participants ont suscité des questions et débats sur les possibilités de leur adoption et/ou imposition au niveau local. C'est dire que ces images ont réveillé en eux la culpabilité d'avoir détruit leur milieu. Les participants à la fin s'engagent à œuvrer pour réduire leurs pressions sur le milieu naturel.

Sur la formation sur la lutte contre les feux de végétation s'est déroulée en deux phases : une explication théorique et une démonstration pratique au niveau des deux sites. Elle a permis aux participants d'avoir une idée sur la typologie des feux de végétation, les principales causes, les avantages et inconvénients des feux précoces et tardifs, les stratégies de lutte active, et les techniques et normes de l'ouverture des pare feux. Cette formation a redynamisé les comités villageois de lutte contre les feux mis en place dans le cadre du mécanisme des programmes forestiers nationaux.

3.3 Former 50 acteurs en évaluation des GES

Il s'agissait d'un éveil de conscience des communautés sur leur rôles et responsabilité dans les changements climatiques actuels. Ainsi, une formation des communautés sur les capacités d'évaluation communautaire des Gaz à Effet de Serre(GES) et des bénéfices résultant de la gestion durable des forêts a été organisée du 19 au 22 février 2014 à Natchabonga. Cette formation s'est déroulée sous-forme d'un mini atelier et a permis de donner aux communautés des outils et informations nécessaires pour la promotion de la gestion durable des forêts communautaires au Togo. La session de formation a attiré l'attention des communautés riveraines des forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyéga sur les changements climatiques et leurs impacts négatifs sur le milieu naturel et humain. Il a été question de sensibiliser les communautés sur les rôles et importance des forêts dans le processus d'adaptation aux changements climatiques et de faire une analyse communautaire d'adaptation au changement climatique au niveau local et de dégradation des terres.

Bref, il s'agissait de permettre aux gestionnaires locaux des deux forêts communautaires de décider de ce qui peut être fait et de ce qui ne peut pas l'être, au regard de ressources financières et humaines dont ils disposent. La formation a regroupé plus de cinquante (50) représentants venus de tous les villages riverains des deux forêts.

3.4. Former et équiper les comités locaux de gestion des forêts.

Sur le plan de la gestion du projet, les comités locaux de gestion des forêts communautaires ont bénéficié du matériel roulant (vélos et motos) et outils aratoires.

Calendrier

Date de lancement du projet : 09 avril 2013 ;

Durée prévue : 24 mois

Durée réelle : 32 mois

Montant total des dépenses

Apports de l'OIBT : 149 904,00 DUS

Contribution du Gouvernement du Togo : 140 472,50 DUS

QUATRIEME SECTION : RESULTAT DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES

4.1. Degré de réalisation de l'objectif spécifique du projet

Après plus de trente mois de mise en œuvre du projet, les orientations des réunions du comité directeur du projet, et la réalisation des activités à la suite de la prorogation, l'objectif spécifique du projet a été complètement atteint. Les onze (11) activités prévues dans la conception du projet, ont pu être réalisées. On peut donc estimer le degré d'accomplissement de l'objectif spécifique du projet à 100%.

Situation existante à l'issue du projet

La mise en œuvre des activités du projet allait conduire à la fin à :

- L'initiation de 100 acteurs locaux au processus participatif de réhabilitation des forêts et savanes. Ceci permettra l'implication des populations à la gestion rationnelle de leurs ressources forestières et de leurs terroirs. En effet, plus de 100 acteurs locaux ont été formés sur les différents aspects thématiques de la gestion durable des forêts et des terres. Une prise de conscience élevée a été impulsée au niveau des communautés, pour preuve la sollicitation d'appui d'autres communautés pour l'installation de leurs forêts communautaires, et l'intégration des communautés de Bouldjouaré et de Gniempol sous leur demande aux activités du projet ;
- L'aménagement de 10 points d'eau. Les communautés ont bénéficié plus qu'il n'en avait été prévu. Initialement les points d'eau allaient être essentiellement des trous d'eau et des retenues torrentiels à des fins d'abreuvement des animaux. Aujourd'hui la difficulté d'eau de boisson, de maraichage, de production des plants, et d'élevage est résolue. Les forages et les puits maraichers multi-usages construits permettent à la communauté de disposer de la ressource en toute saison, ce qui n'était pas possible avant le projet ;
- La création de 50 ha de pâturages et la réalisation de 100 ha de plantations à objectif bois énergie. Cette superficie a été réalisée donnant des idées aux communautés qui envisagent de poursuivre les reboisements et enrichissement. Les AGR occasionnées par ces reboisements sont une source supplémentaire de revenus non négligeables ;
- La mise en place et en œuvre des comités locaux de gestion ainsi qu'une cellule de suivi. Plusieurs comités opérationnels existent dans la zone et sur les sites du projet. Ces différents comités sont coordonnés par un comité cantonal de développement et au niveau village par un comité villageois ;
- La stabilisation des écosystèmes forestiers et du sol de la zone. Une surveillance a été instituée et observée régulièrement par la communauté afin de réduire des interventions incontrôlées et non planifiées. Les pare feux sont chaque année réalisés pour réduire les feux de végétation. Toute intervention dans les forêts communautaires se fait sous le contrôle des comités spécialisés ;
- L'organisation de 10 groupements de femmes pour les cultures maraichères autour des points d'eau. Les groupements de femmes sont opérationnels pour le maraichage et la production du riz.

Tous ces résultats permettent d'augmenter les revenus des populations riveraines de la zone du projet par les bénéfices liés aux emplois directs et indirects.

Participation des bénéficiaires visés

Tous les bénéficiaires ont effectivement participé à toutes les étapes et activités de la mise en œuvre du projet à partir des activités de production des plants jusqu'aux activités de surveillance des forêts en passant par les sessions de formation, de sensibilisation et de renforcement des capacités et équipements.

Pérennisation attendue des acquis du projet

Pour assurer la pérennité du projet au-delà de sa date d'achèvement, plusieurs mesures et activités ont été développées :

- Les sensibilisations des communautés ont été faites dans le sens de renforcer l'éveil de conscience pour la sauvegarde des ressources environnementales ;
- Les forages et puits réalisées et les organisations communautaires mise en place sont de nature à sédentariser puis d'améliorer la qualité de vie et les revenus des populations ; les activités génératrices de revenus telles les activités apicoles, le maraichage, la récolte et commercialisation des amandes de Karité, au bénéfice des communautés locales sont suffisantes pour détourner définitivement la pression sur les ressources naturelles du milieu ;
- La présence permanente de l'administration forestière au côté des populations a été renforcée avec la création d'un poste forestier dans le canton et l'implication des agents du poste et de la direction préfectorale dans la protection des forêts ;

- Un cadre de concertation a aussi été mis en place entre les différents comités villageois qui se retrouvent pour échanger et partager leurs expériences en matière de gestion et de surveillance des forêts communautaires
- L'ONG RAFIA qui fait de la zone le centre de ses interventions, poursuit ses activités de mobilisation communautaire et celles des initiatives d'appui à la base. D'autres initiatives sont en cours de mise en œuvre dans la zone par l'ONG à travers les appuis financiers d'autres projets ;
- Les comités locaux ont bénéficié des équipements et matériels non négligeable pour pouvoir continuer les activités d'entretien des plantations, notamment matériel, équipements et outils aratoires (pépinière, vélos, lutte anti-feu) ;
- Une deuxième phase du projet a identifié la valorisation des services environnementaux des deux forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyéga, et la promotion des forêts communautaires modèles au Togo. Ce nouveau projet, s'il est mis œuvre va définitivement tourner la page des exploitations non planifiées, la dégradation des forêts et des terres, et la réduction significative de la pauvreté par la conservation des ressources forestières ;
- Enfin, dans le cadre d'un projet de la coopération technique entre le Togo et l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un manuel de création et de gestion des forêts communautaires a été élaboré et adopté par le Ministère de l'environnement et des ressources forestières. Dans ce manuel, les forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyéga ont été identifiées comme première vague des forêts communautaires existantes que l'état devra accompagner par l'octroi des agréments ou reconnaissances officielles et dont le processus de mise en place devra servir de modèle aux autres communautés. Le processus de reconnaissance officielle une fois à terme sera une autre source de motivation pour la durabilité des acquis du projet.

Bref, l'opérationnalisation du cadre de concertation, la création des points d'eaux à usages multiples, le développement de l'apiculture et du maraichage autour des points d'eau sont une motivation des acteurs locaux en vue d'assurer la durabilité des acquis du projet. Le niveau de conscience des communautés sur l'importance de conservation et de préservation des ressources naturelles du milieu créé par le projet permet d'assurer la durabilité des acquis.

Impacts des résultats du projet

Les impacts des résultats du projet se recensent à plusieurs niveaux :

- Impact sur les programmes sectoriels : l'identification de deux forêts communautaires aux côtés d'autres forêts comme forêts communautaires modèles permet de combler des lacunes en matière de la foresterie rurale communautaire au Togo. Les exemples de ces forêts ont servi de base pour la définition des principales étapes de création et de développer les outils de gestion des forêts communautaires.
- Impact sur l'environnement physique : la mise en place de 150 ha de bois énergie et de plantations fourragères, le renforcement de la protection, les formations et sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion durable des forêts ont amélioré le taux de couverture végétale d'une zone pauvre en ressources forestières ; les différentes interventions du projet ont amélioré la prise en compte des exigences environnementales et écologiques dans la vie des communautés locales pour la préservation des arbres.
- Impact sur l'environnement social : tous les acteurs locaux de la gestion des forêts communautaires de la zone sont désormais conscients de leurs rôles, responsabilités et bénéfices de la gestion durable et la préservation des forêts. Ils ont compris que la préservation et la conservation des ressources naturelles et surtout forestières sont sources de beaucoup de revenus non agricoles.
- Impact sur les bénéficiaires visés : tous les bénéficiaires visés sont satisfaits de disposer enfin d'une activité génératrice de revenus surtout non agricoles. Ils souhaitent que la valorisation des services environnementaux soit renforcée afin d'éloigner définitivement le spectre de leur pauvreté.

CINQUIEME SECTION : BILAN ET ANALYSE

Au vu des réalisations accomplies, nous pouvons affirmer les objectifs du Projet qui demeurent pertinents sont atteints dans une proportion satisfaisante car :

a-	Objectif spécifique	Adéquate et totalement réalisé	
b-	Produits	Produit 1	Entièrement réalisé (100 % de réalisation)
		Produit 2	Entièrement réalisé (100 % de réalisation)
		Produit 3	Entièrement réalisé (100 % de réalisation)
c-	Différences déterminantes entre la planification et l'exécution physique	Initialement, le protocole d'accord de financement est signé en décembre 2012, mais les activités n'ont effectivement démarré qu'en avril 2013 ;	
d-	Adéquation des calendriers	Un an environ de retard sans gravité sur les résultats	
e-	Apports	Les apports de l'OIBT ont été normaux avec ajout des fonds imprévus pour finaliser les activités de durabilité ; La mobilisation de la contrepartie n'a pas été totale : la première année n'a connu de mobilisation de la contrepartie que sur le salaire du personnel et des locaux pour la coordination ; les deux dernières années ont permis de réaliser des activités planifiées à cet effet.	
f-	Listes des immobilisations	Les immobilisations des apports de l'OIBT ont consisté l'acquisition du matériel informatique, de motos pour l'Agence d'exécution, de vélos pour les communautés, d'un forage, de fabrication et réparation de ruches, du petits matériels de pépinière (brouettes, arrosoirs, houes, machettes, etc.)	
g-	Influences extérieurs	Hausse du dollar US par rapport au démarrage du projet ; ce qui a permis d'équilibrer l'inflation des prix sur le marché.	
h-	Participation des bénéficiaires	Effective et totale	
i-	Pérennisation à l'issue de la conclusion	Assurée avec la mise au point des mécanismes de durabilité	
j-	Rôle et attributions des institutions associées	Convenablement assuré	

SIXIEME SECTION : ENSEIGNEMENTS DEGAGES

Deux (02) grands enseignements se dégagent de la mise en œuvre du projet : il s'agit d'une série d'enseignements de réussite liés à la définition et la conception du projet, d'une part, et ceux liés à l'organisation et la mise en œuvre des activités du projet, d'autre part.

Enseignements dégagés de la définition et conception du projet

Les enseignements essentiels sont :

- L'approche participative dans la définition et de l'élaboration du projet : elle a contribué à la réussite du projet dans la réalisation de l'objectif spécifique. Les parties prenantes se sont senties concernées par l'atteinte des objectifs du projet et se sont appropriées les résultats, dont elles sont fières à ce jour. Toutefois, il faudra vulgariser suffisamment les résultats obtenus pour maintenir l'engouement suscité chez celles-ci et auprès des autres communautés, et aussi valoriser les services environnementaux des forêts créées et/ou réhabilitées ;

- L'implication des ONG locales aux côtés de l'administration forestière : la présence des ONG RAFIA et GEVAPAF dans la conduite des actions du projet depuis la conception a permis l'identification des problèmes réels des communautés locales ce qui a largement contribué au succès du projet.

Enseignements dégagés sur les questions relatives au fonctionnement et aux opérations du projet

A ce niveau, les principaux enseignements à considérer se présentent comme suit :

- L'organisation et la gestion du projet : la responsabilisation de l'ONG RAFIA avec ses partenaires intervenant dans la région et sur le site du projet pour l'appui-accompagnement des communautés a largement contribué au succès du projet. En effet, l'ONG RAFIA et son partenaire GEVAPAF qui ont contribué à la mobilisation des populations ont facilité l'exécution des activités communautaires d'organisation, de reboisement et d'entretien des reboisements. L'Agence d'exécution (AE) a été à trois niveaux représentée : au niveau central, il y a le chef de projet et une équipe de coordination qui sert de pont avec le niveau local. Au niveau local, interviennent au nom de l'AE, la direction régionale, ensuite la direction préfectorale et enfin le poste forestier installé dans le canton où se déroule le projet. Ces institutions accompagnent techniquement l'ONG RAFIA ; donc l'intervention commune des ONG et services forestiers a donné plus d'assurance à la communauté ;
- Le Projet a connu un retard du démarrage au début et de libération de la contrepartie nationale en raison du fait qu'à la signature du protocole de financement, le budget était déjà adopté et donc n'a pas été inscrit au budget de l'année en cours, la seconde raison c'est la lourdeur dans les procédures de passation des marchés publics et cela n'a pas permis de boucler le projet pendant la période initialement prévue. Les accords obtenus pour l'extension de la période d'activités jusqu'au 31 juillet 2015 ont permis de réaliser les activités retardées et d'atteindre les objectifs spécifiques du Projet de façon satisfaisante. En revanche, la régularité du flux de financement de l'OIBT ayant permis de réaliser très tôt les reboisements et le forage et les équipements, a suscité un engouement et une assurance à la communauté pour l'atteinte des objectifs ;
- Définition des rôles et des responsabilités des institutions ayant participé à l'exécution du projet : l'Agence d'exécution, avait pour entre autres rôles de mobiliser les ressources et de coordonner les actions du projet sur le terrain, et de faire le suivi-contrôle et évaluation sur le terrain ; les consultants et prestataires exécutent les travaux qui leur ont été confiés, tandis que l'OIBT appui financièrement et techniquement le projet à travers les réunion du comité directeur du projet. Cette définition claire des rôles et responsabilités a participé au succès du projet ;
- La disponibilité de la documentation relative au projet et le suivi-évaluation : toute la documentation relative au projet a été mise à la disposition de la coordination notamment les manuels de l'OIBT et le document du projet, le protocole d'accord de financement, etc. l'OIBT a effectué ses missions régaliennes de suivi-évaluation, et les visites périodiques de l'OIBT ont réveillé l'attention des communautés sur l'importance de ce qu'elles sont en train de faire. Tout cela a concouru à l'atteinte des résultats du projet ; par ailleurs, le suivi de l'OIBT a permis d'obtenir la prorogation du projet afin de finaliser les mécanismes de durabilité des acquis.

Conclusion et recommandations

Conclusion

La mise en œuvre du Projet RED-SPD 092/12 Rev. 1 (F) « Réduction de la déforestation et dégradation des forêts communautaires de NATCHAMBONGA et de DJIYEGA (Région des savanes au Togo) par la promotion de la gestion participative » avec les financements OIBT et des diverses sources de financement de l'Etat ont permis d'obtenir à l'arrivée un certain nombre des acquis parmi lesquels, le développement de cent cinquante hectares (150 ha) de reboisements à des fins de bois énergie et de plantes fourragères pour les animaux de l'élevage, la formation des communautés sur la gestion durable des forêts et des terres, les techniques de carbonisation améliorée et sur la conscientisation des populations sur les effets des changements climatiques enfin sur la réduction significative de la dégradation des forêts communautaires cibles et de celles de la zone du projet, et la promotion de nouvelles activités génératrices de revenus à travers la création des points

d'eau et l'installation des ruches d'apiculture. Le projet a permis l'équipement des bureaux des responsables en matériels informatiques (ordinateurs et accessoires), et l'acquisition des matériels roulant (motos et vélos) et autres petits matériels de pépinière pour les communautés.

Recommandations

Pour le renforcement de façon perpétuelle et surtout embarquer d'autres communautés au niveau du pays, une deuxième phase du projet sur la valorisation des services environnementaux et la promotion des forêts modèles mérite d'être financé par l'OIBT et ses partenaires. Le Togo à travers cette seconde phase du projet va asseoir définitivement la foresterie communautaire participative amorcée depuis ces dernières années avec des succès différents, et favoriser un mariage tant voulu entre les interventions des acteurs non étatiques et celles de l'Etat et ses partenaires.

Annexes

Annexe 1 : Liste des immobilisations détaillées achetées avec les fonds de l'OIBT

Bien aquis	Année	Identifiant	Références ANO	Etat actuel
Ordinateur portable HP	2013	OIBT	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Mauvais
Onduleur UPS 1200	2013	OIBT	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Mauvais
Bloc Multiprise	2013	OIBT	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Mauvais
Imprimante laser HP	2013	OIBT	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Passable
Moto ACCES A 150G Y	2013	TG-2696-G/A	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Passable
Moto ACCES A 150G Y	2013	TG-2697-G/A	Etat de dépense N°01/DEF/RED	Mauvais
Forage à Natchabonga	2014	OIBT	Etat de dépense N°01/DEF/RED-SPD	Bon
Vélos Phoenix (10)	2015	OIBT	Etat de dépense N°02/2015/DRF/RED- SPD	Bons
Ordinateur portable HP	2015	OIBT	Etat de dépense N°02/2015/DRF/RED- SPD	Bon
Imprimante laser HP	2015	OIBT	Etat de dépense N°02/2015/DRF/RED- SPD	Bon
Onduleur Eaton 650 VA	2015	OIBT	Etat de dépense N°02/2015/DRF/RED- SPD	Bon

Liste des immobilisations détaillées achetées avec les fonds du Togo

Bien aquis	Année	Identifiant	Etat actuel
Moto SANYA SY 150 GY	2014	TG-4832-G/A	Bon
Moto SANYA SY 150 GY	2014	TG-4833-G/A	Bon

Moto SANYA SY 150 GY	2014	TG-4834-G/A	Bon
Vélos Phoenix (10)	2014		Passables
Moto SANYA SY 150 GY	2015	TG-5531-G/A	Bon
Moto SANYA SY 150 GY	2015	TG-5532-G/A	Bon
Moto SANYA SY 150 GY	2015	TG-5533-G/A	Bon
Moto SANYA SY 150 GY	2015	TG-5534-G/A	Bon
Vélos Phoenix (10)	2015		Bons
Forage à Djiyega	2015		en cours de réalisation

Quelques illustrations



Photo1 : Empotage des sachets



Photo2 : Plants forestiers en élevage en pépinière



Photo3 : Piquetage pour la mise en terre des plants



Photo 4 : Plantation d'Eucalyptus



Photo 5 : Réalisation d'un pare-feu pour la protection des plantations



Photo 6 : Forage d'approvisionnement en eau potable



Photo 7 : Vélo du comité de surveillance de la forêt



Photo 8 : Equipement de protection et exploitation en apiculture



Photo 9 : Puits maraicher et d'abreuvement des troupeaux de bovins



Photo 10 : Session de formation (photo de groupe)



Photo 11 : Formation à la mise en terre des plants forestiers



Photo 12 : Mission de suivi des activités par le comité directeur du projet (CDP)



Photo 13 : Activités de maraichage autour des points d'eau



Photo 14 : Visite des équipements et infrastructure du projet (forage)

